

CAHIER DES CONDITIONS DE VENTE

CLAUSES ET CONDITIONS auxquelles sera adjugée à l'audience des saisies immobilières du Tribunal Judiciaire de Nîmes, siégeant au Palais de justice de ladite ville, salle ordinaire desdites audiences, au plus offrant et dernier enchérisseur, et en un lot.

Au jour et heure qui seront ultérieurement fixés

Sur la commune de St GILLES ,11 rue Maison Romaine un ensemble immobilier divisé en trois volumes, cadastré sect.N numéro 50 pour 72 ca.

LA SAISIE IMMOBILIERE PORTE SUR LES BIENS OU DROITS DESIGNES CI-DESSOUS :

Sur la commune de SAINT GILLES (Gard) 11 rue Maison Romane un ensemble immobilier divisé en trois lots volumes, figurant au cadastre sous les références suivantes :

Sect.	Numéro	Lieu-dit	Contenance		
			ha	a	ca
N	50	11 rue Maison Romane			72

DESIGNATION DU LOT VOLUME, OBJET DE LA VENTE,
CI-APRES DENOMME « LE BIEN »

LE LOT VOLUME TROIS (03)

Un volume de forme irrégulière composé du rez-de-chaussée pour partie et du premier étage.

Il est composé d'un appartement et d'une terrasse. L'accès à ce volume se fait pas la rue Maison Romane.

Ce volume comprend en outre au rez-de-chaussée :

La propriété du volume inscrit à l'intérieur du polygone défini par les points A-B-M-L-K-J-I-F-G-H et comprise entre les altitudes :

53.97 à 57.00 pour la coupe AA'

53.97 à 57.00 pour la coupe BB'

53.97 à 57.00 et 54.56 à 57.19 pour la coupe CC'

54.56 à 57.19 pour la coupe DD'

Ce volume comprend en outre au premier étage :

La propriété du volume inscrit à l'intérieur du polygone défini par les points A-B-C-D-P-O-N-F-G-H et comprise entre les altitudes :

57.00 à 59.7 environ pour la coupe AA'

57.00 à 59.7 environ pour la coupe BB'

57.19 à 60.75 environ pour la coupe CC'

57.19 à 62.0 environ pour la coupe DD'.

Tel que cet immeuble se poursuit et comporte, avec toutes ses aisances, dépendances et immeubles par destination, servitudes et mitoyennetés, tous droits et facultés quelconques, sans exception ni réserve.

Sur la mise à prix de VINGT MILLE EUROS

Saisie à l'encontre de :

**Madame COULIBALY Claire Blanche
Raymonde née MUTRELLE
Vendeuse à domicile
De nationalité FRANCAISE
née le 22 novembre 1973 à ROUEN
RESIDENCE BALATE
22 RUE AMARILLIS
97320 ST LAURENT DU MARONI**

Monsieur COULIBALY Adam

**Militaire
De nationalité FRANCAISE
né le 23 septembre 1974 à COCODY - COTE D'IVOIRE
RESIDENCE BALATE
22 RUE AMARILLIS
97320 ST LAURENT DU MARONI**

Aux requête, poursuites et diligences de :

CREDIT IMMOBILIER DE FRANCE DEVELOPPEMENT, Société Anonyme à conseil d'administration, au capital de 124 821 620 Euros, inscrite au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 379 502 644 dont le siège social est situé 26-28 Rue de Madrid à PARIS (75384) cedex 08, agissant poursuites et diligences de son Président du conseil d'administration en exercice domicilié en cette qualité audit siège social

Venant aux droits, suite à absorption de sa Société fille, le Crédit Immobilier de France Méditerranée

Venant aux droits suite à la fusion par absorption du Crédit Immobilier de France Méditerranée par le Crédit Immobilier de France Sud, la dissolution de ladite société, et la nouvelle dénomination commune : Crédit Immobilier de France Méditerranée en date du 15 décembre 2009.

Ayant pour avocat, Maître Christine BANULS membre de **la SELARL GUALBERT RECHE BANULS**, avocats au Barreau de Nîmes, demeurant 41 Rue Roussy – BP 80026 – 30000 Nîmes – lequel est constitué à l'effet d'occuper sur les présentes poursuites de saisie immobilières et leurs suites.

ENONCIATIONS PRELIMINAIRES :

EN VERTU :

D'une grosse notariée dument revêtue de la formule exécutoire établie en date du 19.04.2011 par Maître Henri de ROQUEFEUIL, Notaire, sis 1 rue des Tonneliers à Aubais (30) contenant prêt.

Le poursuivant susnommé et domicilié à suivant acte de la SCP FLORIMOND PIGREE ANCEL FISSOLO, huissiers de justice à CAYENNE 1 bis rue Jean Jaurès, fait signifier un commandement de payer valant saisie immobilière en date du 15.12.2020.

A

**,Madame COULIBALY Claire Blanche
Raymonde née MUTRELLE
Vendeuse à domicile
De nationalité FRANCAISE
née le 22 novembre 1973 à ROUEN
RESIDENCE BALATE
22 RUE AMARILLIS
97320 ST LAURENT DU MARONI**

Monsieur COULIBALY Adam

Militaire

De nationalité FRANCAISE

né le 23 septembre 1974 à COCODY - COTE D'IVOIRE

RESIDENCE BALATE

22 RUE AMARILLIS

97320 ST LAURENT DU MARONI

D'avoir immédiatement à payer au requérant à l'acte, entre les mains de l'huissier de justice, ayant charge de recevoir ou encore entre les mains de l'Avocat constitué, sus dénommé et domicilié.

La somme de :

DECOMPTE DE CREANCE :

COULIBALY 100000100177413

Capital restant dû au 31/07/20	83 774.23 €
Echéances impayées	4 545.68 €
Indemnité contractuelle	6 182.39 €
Intérêts au 02/10/20 au taux de 3.15 %	<u>462.71 €</u>

Détail des échéances impayées :

30/10/19 : 57.29 € (solde d'échéance)

Du 30/11/19 au 31/07/20 : $9 \times 458.71 = 4 128.39 €$

Frais : 360 €

Détail des intérêts :

➤ Intérêts du 31/07/20 au 02/10/20

$83 774.23 € \times 3.15 \% \times 64/365 = 462.71 €$

Outre tous frais conséquents faits ou à faire, susceptibles d'être avancés par le prêteur pour le recouvrement de sa créance et la conservation de son gage.

Sous réserves et sans préjudice de tous autres dus, notamment des intérêts échus depuis la date de l'arrêté de compte notifié au commandement valant saisie au jour du paiement effectif, ainsi que du principal, droits, frais de mise à exécution.

La partie saisie n'ayant pas satisfait audit commandement, celui-ci a été publié au service de la publicité foncière Nîmes 2, le 11.02.2021, volume 3004P02 2021 S N°9.

L'assignation à comparaître aux débiteur et créanciers inscrits a été délivrée pour l'audience d'orientation du

Jeudi 2021 à 10h30.

DESIGNATION :

Telle qu'elle résulte des énonciations du commandement valant saisie immobilière et sus-énoncées.

Il est en outre annexé le procès-verbal descriptif de la SCP PELERIAUX BADAROUX GISCLARD en date du 28.01.2021 et les diagnostics techniques en date du 10.02.2021.

ORIGINE DE PROPRIETE :

Le bien sus décrit appartient à monsieur COULIBALY Adam et à Madame COULIBALY Claire Blanche Raymonde née MUTRELLE suivant acte reçu par Maître Henri de ROQUEFEUIL notaire à AUBAIS, le 19.04.2011, publié au 2ème bureau des Hypothèques de Nîmes, le 20.05.2011, vol.3004P02 2011V1689.

Tous les renseignements relatifs à l'origine de propriété sont donnés sans aucune garantie et sans que la partie poursuivante, ou l'Avocat poursuivant, ne puisse en aucune façon être inquiété.

En outre la vente aura lieu aux conditions, charges et clauses suivantes: